

Transports publics

L'avenir de la liaison entre Aigle et Monthey se précise

Le tracé du train AOMC devrait bientôt être modifié. Le trajet devrait passer de 20 à 12 minutes entre les deux villes

Fabien Grenon

Le trajet en train entre Aigle et Monthey ne devrait se faire bientôt plus qu'en douze minutes au lieu de vingt actuellement. Après des années de tergiversations, les villes de Monthey et de Collombey se sont mises d'accord cette semaine sur le nouveau tracé de l'AOMC (Aigle - Ollon - Monthey - Champéry). Celui-ci prévoit notamment que les deux communes valaisannes ne soient plus traversées par les rames de l'AOMC. Une déviation devrait en effet être mise en place le long du Tonkin jusqu'à la gare CFF de Monthey, qui deviendra une gare centrale. L'AOMC devrait donc circuler en site propre dès le pont du Rhône jusqu'à son nouveau terminus. Il n'y aura plus de passages à niveau: un avantage indéniable en matière de sécurité et de fluidification du trafic. Une double voie est également prévue pour faciliter le croisement des trains. Le budget de cette refonte se monte à quelque 107 millions de francs. Il est attendu que la Confédération prenne à sa charge 90% de cette somme. Les présidents de Monthey et de Collombey espèrent également une aide du Canton du Valais.

Si tout se passe bien, après une mise à l'enquête courant 2015, les travaux de la nouvelle ligne devraient débuter en 2018. L'inauguration de ce nouveau réseau express régional (RER) est prévue à l'horizon 2020.

Améliorations vaudoises

Si le gros des travaux se déroulera du côté valaisan, Vaud ne sera pas en reste. «Une réduction du temps de trajet entre les deux Chablais implique également une série de petites modifications sur la ligne du côté vaudois, indique Frédéric Borloz, syndic d'Aigle et président des Transports publics chablaisiens (TPC), qui exploitent la ligne AOMC. Notamment autour de la place de la Gare d'Aigle et de la courbe dite du Lombard entre Aigle et Ollon. Certes, ces travaux seront moins spectaculaires que ceux attendus



Quelques chiffres

1907 C'est l'année de la mise en service de la ligne Aigle - Ollon - Monthey (AOM)

1946 C'est l'année de la création de l'AOMC après fusion de l'AOM avec le MCM (Monthey - Champéry - Morgins) créé en 1908.

1 million C'est le nombre de passagers qui ont utilisé l'AOMC en 2013, dont deux tiers pour des trajets en plaine et un tiers pour des trajets en direction de Champéry.

10,2 C'est la distance en kilomètres que parcourt

actuellement le train entre la gare d'Aigle et la gare de Monthey.

20 C'est le temps en minutes que dure actuellement le trajet entre Aigle et Monthey.

12 C'est le temps en minutes que devrait durer le trajet entre Aigle et Monthey après les modifications de tracé.

107 300 000 C'est le coût estimé en francs des travaux qui auront lieu entre Collombey et Monthey.

2020 C'est l'année prévue de la mise en service du nouveau tracé de l'AOMC entre Aigle et Monthey.

entre Collombey et Monthey, mais restent nécessaires à l'amélioration de la ligne.»

Au final, les retombées pour la commune vaudoise seront importantes, comme l'affirme son syndic: «Aigle va pouvoir continuer à s'affirmer comme le centre de cette grande toile d'araignée que représentent les transports publics chablaisiens.»

A noter que les TPC prévoient également le renouvellement progressif de leur matériel roulant.

Chablais Agglo sourit

Du côté de Chablais Agglo, on se réjouit de ce nouveau tracé. Celui-ci étant un des fers de lance de leur projet. Si le dossier doit encore passer par Berne pour des dernières vérifications, Georges Mariétan, chef du projet, se montre confiant: «Au niveau politique en tout cas, lors de la présentation du nouveau tracé, je n'ai pas ressenti d'oppositions particulières.» Avant d'ajouter: «Le développement de transports publics, et notamment de l'AOMC, est le point central de notre projet d'agglomération. Ce sont en effet en-

«Le Chablais vaudois sera plus proche du Chablais valaisan qui, n'étant pas rattaché à la ligne CFF du Simplon, n'est pas très facile d'accès»

Valérie Bernard, utilisatrice régulière de l'AOMC

tre 35 000 et 40 000 habitants qui se concentrent autour de cet axe.» Et le syndic d'Aigle, Frédéric Borloz, par ailleurs vice-président de Chablais Agglo, de renchérir: «Aigle et Monthey ne se touchent pas, mais partagent nombre d'intérêts économiques, culturels et sociaux.»

Quoi qu'il en soit, cette réduction du temps de trajet entre les deux chefs-lieux du Chablais ne devrait pas manquer également de réjouir les nombreux pendulaires qui utilisent cette ligne, à l'image de Valérie Bernard: «Le Chablais vaudois sera plus proche du Chablais valaisan qui, n'étant pas rattaché à la ligne CFF du Simplon, n'est pas très facile d'accès.»

La hausse des tarifs de la piscine fâche une élue

A La Tour-de-Peilz, les prix d'entrée de la piscine couverte des Mousquetaires ont été revus à la hausse à la rentrée. Une conseillère communale réagit

Des baigneurs fâchés. La grogne monte sous le toit de la piscine communale des Mousquetaires, située en plein centre-ville de La Tour-de-Peilz. Dotée d'un bassin de 25 m, la piscine accueille les élèves de la ville pendant la journée, ouvrant ses portes au public en soirée et le samedi après-midi. De cours de natation et de gymnastique aquatiques sont notamment dispensés.

Or, depuis la rentrée scolaire, les prix d'entrée ont pris l'ascenseur: le tarif enfant est passé de 1 fr. à 3 fr., et le billet adulte de 3 fr. à 5 fr. Une hausse qui fait bondir Marianne Adank. Habitée des leçons d'aquagym, l'élue libérale-radical a fait part de son courroux mercredi soir, pendant la

séance du Conseil communal. «S'agit-il de limiter l'accès à la piscine? Les autorités devraient plutôt encourager ceux qui pratiquent un sport. Là au contraire, elles donnent un mauvais signal», estime la conseillère communale.

Municipal en charge de la Jeunesse et des Sports, Olivier Wälchli explique l'augmentation ce jeudi matin: «Nous avons étudié les tarifs pratiqués ailleurs dans la région et dans le canton et constaté une grande disparité en regard de nos prix d'entrée.»

Après réflexion, les autorités de la ville ont donc décidé de majorer leurs tarifs dès le 25 août. «Ceux-ci nous semblent tout à fait acceptables. Il faut savoir que l'entretien de la piscine a un coût, que les recettes liées aux entrées ne suffisent pas à couvrir», indique le municipal.

A noter que les nouveaux tarifs sont désormais identiques à ceux pratiqués à la piscine de Vevey-Corseaux Plage, où un enfant paie son entrée 3 fr. et un adulte 5 fr. **R.D.**



Réservé aux élèves pendant la journée, le bassin de 25 m est accessible au public en soirée. GÉRALD BOSSHARD

Un petit ponton à bateaux contesté

Trois habitants de La Tour-de-Peilz et Pro Natura s'opposent à la construction d'un ponton à bateaux à La Maladaire

La Municipalité de La Tour-de-Peilz a mis à l'enquête un projet de ponton à La Maladaire. «Il existe déjà deux bouées d'amarrage, mais leur accès est malaisé et pose un problème de sécurité. Le projet, s'il se réalise, pourrait accueillir deux ou trois bateaux; pas plus», résume Victor Béguelin, chef du service de l'Urbanisme.

Ce projet, devisé à 15 000 francs, n'est pas du goût de trois Boélans et de la section

vaudoise de Pro Natura qui ont formé opposition la semaine dernière, à l'issue de l'enquête publique. Un habitant, qui ne conteste pas la création d'un ponton, trouve l'emplacement mal choisi, car proche de la zone de baignade très fréquentée de La Maladaire.

L'organisation de protection de la nature fustige également la proximité de cette construction avec les baigneurs. Surtout, elle craint que les oiseaux d'eau, nombreux dans ce périmètre protégé et calme de La Maladaire et des Roches-aux-Mouettes, où l'on trouve des îlots de nidification, ne soient «dérangés par des mouvements de bateaux» attirés par le ponton.

Vionnaz (VS) Le village s'offre une place centrale

Projet imaginé depuis de longues années, le réaménagement du centre de Vionnaz a débuté cette semaine. Les travaux commencent par la construction d'un mur en amont du Manoir du Vigneron et par le déplacement de la route cantonale. Elle sera déviée pour laisser plus d'espace à la place centrale du bourg chablaisien. Nouveaux arrêts de bus, zone de rencontres et places de parc font aussi partie du projet devisé à 3,7 millions de francs. Ce chantier est prévu pour durer jusqu'à la fin 2015. **C.BO.**

Chansons sud-américaines

Montreux Le chanteur chilien Nicolas Moran interprétera des airs connus de grands compositeurs latino-américains: Atahualpa Yupanqui, Victor Jara, Victor Heredia ou encore León Gieco, samedi, à 20 h, à l'Ancienne Poste des Planches. **C.BO.**

Voitures rétro sur la place du Marché

Vevey Ford Mustang, Maserati, Citroën traction avant et bien d'autres modèles qui ont fait l'histoire de l'industrie automobile seront visibles lors du 11e Vevey Rétro, samedi et dimanche. **www.veveyretro.ch. C.BO.**

Vevey Clic-clac pour les jeunes

Le Musée suisse de l'appareil photographique relance «La Chambre Noire», dès mercredi prochain (de 14 h à 15 h 30). Il reste des places pour les débutants. Cette activité est organisée à l'intention des jeunes photographes en herbe, dès 11 ans. Armés de matériel de qualité, les futurs Cartier-Bresson ou Capa pourront mitrailler à l'envi et traiter leurs images. Les meilleurs travaux seront exposés en juin. Trois trimestres de 10 séances. Prix: 150 francs. Réservations: 021 925 34 80. **C.BO.**

Le chiffre

441

C'est le nombre d'interventions effectuées la semaine dernière par tous les corps appartenant à l'Association Sécurité Riviera. Les forces de police ont mené 258 diverses actions sur le périmètre des dix communes de la Riviera concernées. Les hommes du feu sont sortis à 12 reprises de leur caserne. Le secteur ambulancier a dû intervenir 72 fois. La Protection civile a particulièrement été sous le feu de l'actualité avec 99 interventions: 53 prestations planifiées et 46 engagements en appui d'urgence. **C.BO.**

Blonay Chute de 30 m dans un talus

En voulant parquer sa voiture sur une place de stationnement la semaine dernière aux Pléiades, un automobiliste s'est emmêlé les pédales. Résultat des courses, il a précipité son auto dans un talus, faisant une chute de 30 m ponctuée par quelques tonneaux. Le malheureux a pu s'extraire seul de sa voiture. Souffrant de douleurs à la clavicule, ainsi qu'à la cheville et au dos, il a été transporté en ambulance au site montreusien de l'Hôpital Riviera; puis, son état s'étant aggravé, hélicoptéré au CHUV à Lausanne. **C.BO.**

Un dimanche autour de tous les jeux

La Tour-de-Peilz Le Musée suisse du jeu propose dimanche (10 h-18 h) une journée gratuite et sur un mode ludique. Réunis dans la cour, dans les jardins et dans les salles du Château, les associations et les clubs feront partager, jeux à l'appui, leur passion. **C.BO.**

Contes et fables de la Méditerranée

Vevey Aujourd'hui, de 18 h 30 et 19 h 30 à la Bibliothèque-Médiathèque municipale, David Telesse dira des contes et des fables issus de différents pays bordant la Méditerranée. Entrée libre. **C.BO.**